LUYNES Octobre 2010

Stationnement ; mode d'emploi !

Olivier Dauchy, brigadier municipal, montre le voyant rouge sur la borne statio-minute.

Des drôles de bornes et des lignes bleues sont apparues sur les voiries luynoises. *« Il fallait fluidifier le stationnement en centre-ville, supprimer les voitures ventouses afin d'améliorer l'accès aux commerces »,* précise le maire, Bertrand Ritouret. Trois stationnements sont proposés : longue durée (105 places dont 5 handicapées, parkings : Alma, place des Victoires, Hôtel-Dieu) ; moyenne durée (29 en zone bleue pour 1 h 30, sans prolongation) ; courte durée (2 x 2 bornes station-minute, rue de la République, devant la boulangerie Bertin et la pharmacie). Le mode d'emploi des bornes est simple. Voyant vert : place libre, stationnement de 30 minutes avec compte à rebours en défilement, voyant rouge : stationnement interdit. Si l'emplacement n'est pas libéré : signalement automatique par SMS à la police municipale. *« Une amélioration est déjà constatée avec la disparition des voitures ventouses et l'occupation du parking de l'Hôtel-Dieu. Des disques bleus seront bientôt disponibles chez les commerçants. Nous avons voulu de la prévention active pendant quelques semaines. Aujourd'hui, les policiers municipaux mettent une lettre informative sur les véhicules en infraction. Après la période d'essai, ce seront des PV. »* Avis aux récalcitrants … !

Renseignements : hôtel de ville, tél. 02.47.55.35.55.

Source : http://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/ACTUALITE/Infos-Departementales/Stationnement-mode-d-emploi